

LA VILLE DE CONCARNEAU

(Sud Finistère, 20 000 habitants)

Recrute par voie statutaire ou à défaut contractuelle un(e)

Responsable régie bâtiment (H/F)

Poste à temps complet à pourvoir au 1^{er} mai 2023 - cadre d'emploi de technicien (catégorie B)

Labellisée Ville d'Art et d'Histoire depuis 2002, Concarneau est la troisième ville du Finistère. Cité médiévale fortifiée, port de pêche et station balnéaire, elle offre un cadre de vie préservé entre terre et mer, et bénéficie d'une forte dynamique culturelle et sportive ainsi que des espaces naturels d'exception.

Au sein de la Direction des Services Techniques et sous l'autorité du responsable du service bâtiment, vous proposez et mettez en œuvre les programmes de travaux, veillez au maintien des conditions optimales d'utilisation du patrimoine bâti de la collectivité. Vous organisez et coordonnez aux plans techniques, administratifs et financiers, l'exécution des travaux dans les meilleures conditions de délais et de coûts. Vous êtes garant(e) de la sécurité des occupants et usagers vis-à-vis de l'ensemble des risques (sécurité incendie, risques industriels, risques sanitaires).

Secondé(e) par 1 adjoint, vous encadrez une équipe de 16 agents (menuiserie, électricité, maçonnerie, peinture, plomberie, serrurerie et polyvalents).

Activités :

Mise en œuvre des orientations stratégiques en matière de patrimoine bâti, gestion des travaux :

- Garantir la maintenance et le maintien en conformité et sécurité des installations,
- Monter, planifier, coordonner et suivre les opérations de gestion de l'entretien, maintenance des bâtiments,
- Participer à l'analyse et au diagnostic des dysfonctionnements,
- Définir les contraintes techniques et les besoins en matériels,
- Elaborer et proposer des solutions correctives,
- Assurer sur les aspects techniques, le suivi des opérations de maintenance, des contrats d'entretien, des contrôles périodiques et des marchés de travaux,
- Diagnostiquer les limites d'intervention et définir les compétences externes nécessaires (régie, entreprises spécialisées),
- Participer à la préparation des événements, festivités et manifestations, et en assurer la logistique,
- Gérer les demandes d'intervention/travaux faites par les différents services, sous forme de tickets numériques (e-atal), et suivre/faire respecter les délais de réalisation,
- Mettre en place et suivre des tableaux de bord d'activités, liés aux missions.

Gestion financière et suivi des marchés :

- Recenser les besoins du service en vue de la préparation budgétaire et participer à son élaboration,
- Suivre le budget du service,
- Participer à la préparation technique des marchés publics de la Régie bâtiment : élaboration de cahiers des charges...

Gestion du personnel :

- Déléguer et/ou collaborer avec son adjoint sur les aspects opérationnels des interventions de maintenance préventive ou curative ainsi que les travaux gérés par la régie,
- Animer et coordonner les équipes, suivre les effectifs, évaluer les agents, suivre les formations,
- Participer aux réunions de travail et de concertation avec l'ensemble des responsables de service de la Direction des Services Techniques ainsi qu'aux réunions propres au service bâtiment en transversalité avec les différents services municipaux et les partenaires et/ou entreprises,
- Faire respecter les règles d'hygiène et de sécurité au travail (port des EPI, signalisation...) par les agents de la régie bâtiment et les prestataires externes, et établir les plans de prévention si besoin,
- Garantir la polyvalence au sein des équipes, et favoriser la mutualisation, tout en harmonisant les méthodes de travail.

Votre profil :

Rigoureux (se), vous avez le sens de l'organisation et savez faire preuve d'autonomie.

Doté(e) d'un bon relationnel, vous savez travailler en équipe et en transversalité avec les services.

Vous êtes capable de repérer et réguler les conflits,

Vous savez faire preuve d'adaptation, d'organisation, de discrétion, d'initiative, de réactivité, et vous avez une capacité à déléguer et à rendre compte.

Compétences et formations requises :

- BTS ou diplôme technique dans le domaine de compétence bâtimentaire,
- Connaissance et application des normes techniques et de sécurité,
- Capacité à analyser les besoins en matière d'entretien et de maintenance, à détecter les dysfonctionnements dans un bâtiment,
- Etre force de proposition en matière d'organisation et de fonctionnement de la régie bâtiment, dans le respect des orientations fixées par la collectivité,
- Organiser les interventions avec le souci permanent des économies d'énergie et du respect du développement durable,
- Capacité à élaborer un diagnostic technique sur le patrimoine bâti de la collectivité,

- Maîtrise des outils informatiques et des logiciels de bureautique (gestion du temps de travail, fiches travaux, tickets d'intervention, pièces techniques des marchés...),
- Organiser son temps et son poste de travail dans le respect des activités planifiées et des règles de fonctionnement du service,
- Volontaire pour suivre les évolutions techniques et réglementaires et participer à des formations adaptées,
- Expérience réussie dans un poste d'encadrement / management opérationnel,
- Habilitations électriques et CACES appréciés.

Caractéristiques du poste :

- Travail en bureau et à l'extérieur,
- Astreinte technique,
- Port d'équipements de protection individuelle (EPI),
- Téléphone professionnel,
- Déplacements fréquents (véhicule de service), permis B indispensable,
- Poste à temps complet 39h00
- Rémunération statutaire + Régime indemnitaire + Complément Indemnitaire Annuel (CIA) + Participation mutuelle et prévoyance + CNAS

Date limite de candidature le 3 février 2023

Adresser lettre de motivation, CV et dernier arrêté de situation administrative à :

Monsieur Le Maire de Concarneau

Place de l'hôtel de ville - BP 238 - 29182 CONCARNEAU cedex

ou candidature en ligne : <https://mesdemarches.cca.bzh/>

Renseignements complémentaires : Direction des ressources humaines - rh.competences@cca.bzh

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle